



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOUT 2022

PRESENTS : SORDET Eric, Maire
DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth, Adjoins
CAIRE Marie-Christine, BOUTEILLER Martine,
PATRIARCHE Joël, POLETTE François,
LAPALUS Patrick, MARTINS Antonio,
MARCHETTO Jocelyn,

Absent excusé : EYMANN Alain,

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie,

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 21 juillet 2022 :

- Modification du Contrat Groupe Assurance statutaire et augmentation de 0,10% au taux de cotisation actuel
- Participation aux réparations du tracteur de la Commune de CORCELLES-LES-ARTS
- Présentation du rapport annuel 2021 du Président EPCI consultable sur le site de la Communauté d'agglomération
- Communication du procès-verbal et de la synthèse du Comité Syndical du 24 juin 2022 du SICECO
- Entretien des chemins ruraux et notamment le « Chemin de Servanges »
- Offre de prix du cabinet ARTELIA pour la RD 18 avec une remise minime
- Saint Fiacre : organisation des préparatifs de la fête
- Arrêt de la date de l'inauguration du City Park le samedi 24 Septembre 2022 à 11 h 30

2°) SAINT FIACRE

Il est arrêté la liste des officiels à inviter pour la fête de la Saint Fiacre.

Il est également rappelé le programme des festivités :

11 H 00 - Messe en plein air derrière la Mairie avec bénédiction du nouveau coq pour l'Eglise
12 H 00 - Apéritif offert par la municipalité sur la place
12 H 45 - Repas avec une animation musicale proposé par Monsieur Alain EYMANN

Il est ensuite évoqué le montage de la structure par l'association ST FIACRE pour :

- l'installation de la messe
- le montage de la structure pour le repas : vendredi 19 août 2022 à 17 h 30
- installation des bancs et des tables : samedi 3 septembre 2022 14 h 00

Monsieur Le Maire fait le point sur les différents intervenants/fournisseurs pour la fête.

3°) CANTONNIER

Monsieur François POLETTE fait le point sur les absences du cantonnier et les décisions à prendre.

Il indique que la Commune de CORCELLES-LES-ARTS, employeur à titre principal, va mettre fin à son contrat de travail. Se pose la question de savoir comment on peut faire en attendant le recrutement d'un nouveau cantonnier.

Monsieur François POLETTE propose de remplacer le cantonnier les jeudis et vendredis de chaque semaine en attendant une nouvelle embauche.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Monsieur François POLETTE sera rémunéré par la Commune selon la grille des rémunérations qui s'applique. Monsieur François POLETTE est remercié pour sa proposition.

4°) VIDEOSURVEILLANCE – VIDEOPROTECTION

Il est rappelé la présentation par CITEOS d'un projet d'équipement de la commune en caméras prévue pour le mardi 23 Août 2022 à 18 H.

5°) PAROLES AUX RESPONSABLES DE COMMISSION

Il est fait un tour de table des responsables de commission avec très peu de choses à relever compte-tenu de la période estivale.

6°) CONVOI MILITAIRE

Il est mentionné le passage d'un convoi militaire le 8 Septembre 2022 vers 15h15 sur notre Commune comme les années précédentes. Il conviendra de faire une communication de la Mairie aux habitants.

7°) QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le jeudi 22 septembre 2022 à 19 h 00